



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Laurentides



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Daniel Deitschel / Robert Faubert /
Vladone, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

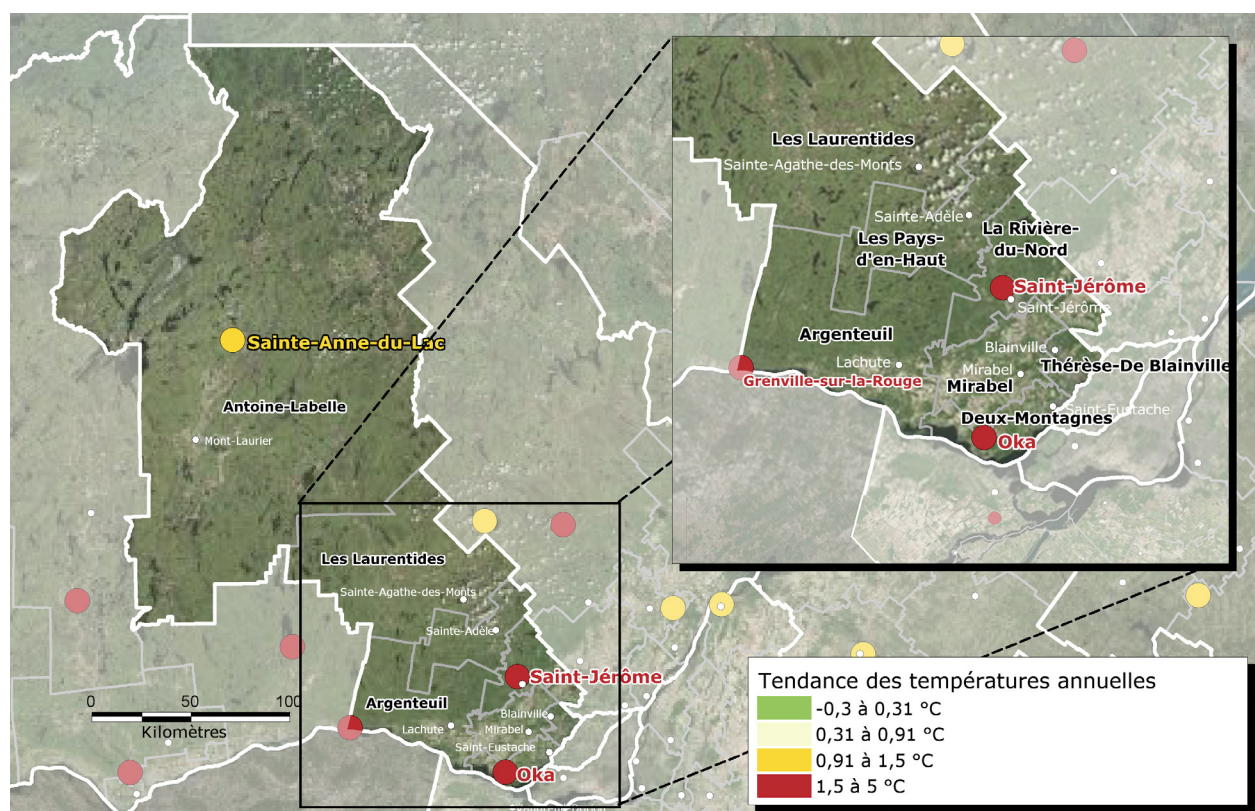
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région des Laurentides couvre une superficie en terre ferme de 20 544 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle, et regroupe 89 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région des Laurentides, les stations des municipalités de Sainte-Anne-du-Lac, Grenville-sur-la-Rouge, Saint-Jérôme et Oka affichent respectivement une variation de température de + 1,4 °C, + 1,5 °C, + 1,6 °C et + 1,8 °C pour la période observée.



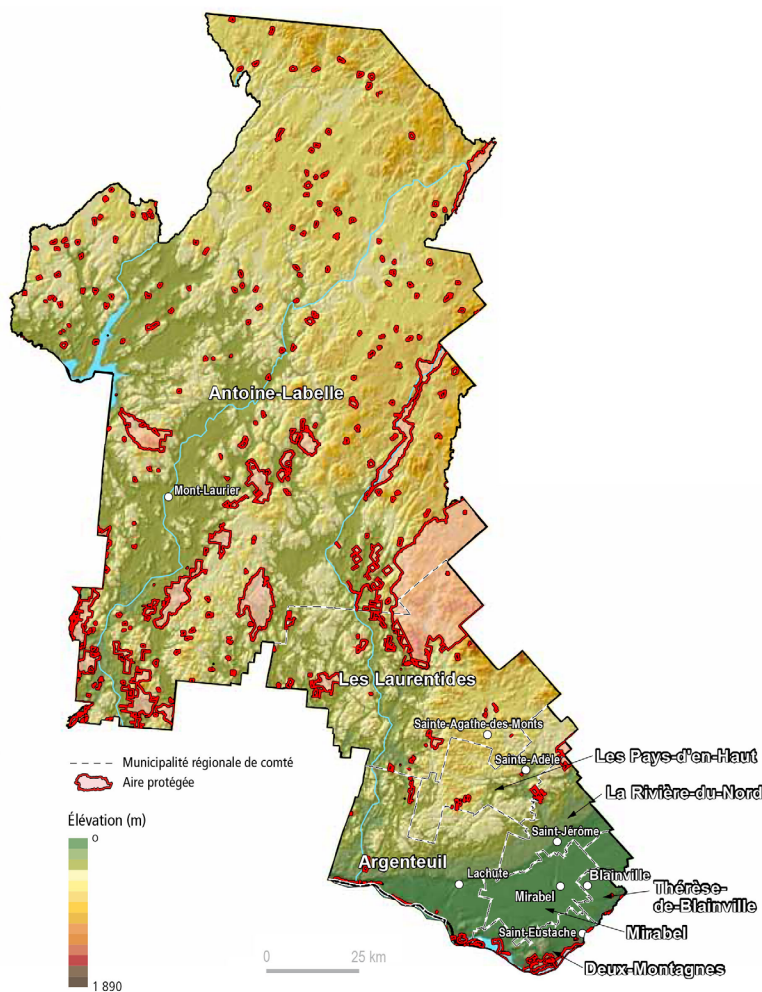
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région des Laurentides se trouvent, en totalité ou en partie, 307 aires protégées. Elles couvrent 1 778 km², soit 7,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées des Laurentides est constituée de deux parcs nationaux (725 km²) : une partie du parc national du Mont-Tremblant et le parc national d'Oka. Plusieurs habitats fauniques (63) sont également situés en tout ou en partie dans les Laurentides, couvrant 426 km². La région comprend six réserves de biodiversité projetées¹ en totalité ou en partie, dont la réserve des Buttes-du-Lac-Montjoie, contribuant ensemble à la protection de 307 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. Réserve de biodiversité : aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telles formations — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région des Laurentides comptait 581 000 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 7,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 4^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Capitale-Nationale et devant Lanaudière. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la région des Laurentides a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années; il était de 6,4 % en 2001.

En 2013, environ 27 % de la population régionale, soit 157 600 personnes, résident dans la MRC de Thérèse-De Blainville. Les MRC de La Rivière-du-Nord et de Deux-Montagnes suivent avec une part respective de 21 % et 17 %. Les autres MRC de la région sont beaucoup moins peuplées. Mirabel et Les Laurentides comptent chacune environ 8 % de la population régionale, cette part étant de 7 % dans Les Pays-d'en-Haut et de 6 % dans Antoine-Labelle. Avec ses 32 700 habitants, Argenteuil représente quant à elle un peu moins de 6 % de la population laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Deux-Montagnes	84 409	89 759	98 219	99 891	12,3	18,0	8,4	17,8	17,2
Thérèse-De Blainville	133 461	144 977	155 543	157 647	16,5	14,1	6,7	28,2	27,1
Mirabel	27 992	35 342	42 607	45 888	46,4	37,3	37,1	5,9	7,9
La Rivière-du-Nord	92 337	102 741	116 626	122 436	21,3	25,3	24,3	19,5	21,1
Argenteuil	29 501	30 210	32 353	32 650	4,7	13,7	4,6	6,2	5,6
Les Pays-d'en-Haut	31 656	36 791	40 547	41 415	30,0	19,4	10,6	6,7	7,1
Les Laurentides	39 445	43 215	45 441	45 804	18,2	10,0	4,0	8,3	7,9
Antoine-Labelle	34 131	35 629	35 347	35 235	8,6	- 1,6	- 1,6	7,2	6,1
Laurentides	472 932	518 664	566 683	580 966	18,4	17,7	12,4	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région des Laurentides demeure une de celles qui affichent les plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, son taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2013 s'établit à 12,4 pour mille. La région se maintient ainsi aux côtés de Laval et de Lanaudière, également situées au nord de Montréal, en ce qui a trait au rythme de sa croissance. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 9,1 pour mille. La croissance dans les Laurentides, comme dans la plupart des autres régions, est toutefois un peu moins rapide en 2011-2013 que pendant la période 2006-2011.

À l'échelle des MRC, Mirabel (37,1 pour mille) se distingue encore une fois avec une des croissances les plus élevées du Québec. Elle est suivie de La Rivière-du-Nord, qui affiche aussi un taux d'accroissement parmi les plus élevés (24,3 pour mille). L'effectif augmente également dans les MRC des Pays-d'en-Haut, Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Argenteuil et Les Laurentides, mais moins rapidement (entre 4 et 11 pour mille). Selon les données provisoires, seule la MRC d'Antoine-Labelle (- 1,6 pour mille) enregistre une légère diminution de population entre 2011 et 2013, et ce, pour une deuxième période consécutive.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

Le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans dans la région des Laurentides est plus élevé que dans la plupart des autres régions du Québec. En 2013, leur part y est de 22,3 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions, dont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,1 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (15,5 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (16,6 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise, soit d'environ 62 %. Par contre, au sein de ce groupe, la région compte davantage de 40-64 ans et moins de 20-39 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – des Laurentides (42,4 ans) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (41,6 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Deux-Montagnes	99 891	23 526	63 009	13 356	100,0	23,6	63,1	13,4	39,7
Thérèse-De Blainville	157 647	40 104	97 880	19 663	100,0	25,4	62,1	12,5	39,8
Mirabel	45 888	12 653	29 191	4 044	100,0	27,6	63,6	8,8	35,2
La Rivière-du-Nord	122 436	26 493	76 832	19 111	100,0	21,6	62,8	15,6	41,6
Argenteuil	32 650	6 118	19 971	6 561	100,0	18,7	61,2	20,1	47,7
Les Pays-d'en-Haut	41 415	6 317	25 197	9 901	100,0	15,3	60,8	23,9	52,5
Les Laurentides	45 804	8 194	28 023	9 587	100,0	17,9	61,2	20,9	49,3
Antoine-Labelle	35 235	6 121	21 376	7 738	100,0	17,4	60,7	22,0	50,5
Laurentides	580 966	129 526	361 479	89 961	100,0	22,3	62,2	15,5	42,4
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La structure par âge est très contrastée à l'échelle des MRC. De fait, la région des Laurentides compte à la fois des MRC où la population est beaucoup plus jeune que la moyenne québécoise et d'autres où la population est beaucoup plus âgée. Avec un âge médian de 35,2 ans en 2013, Mirabel fait partie des MRC les plus jeunes du Québec. Elle se distingue par une proportion de jeunes relativement élevée (27,6 %) et par une faible part de personnes âgées (8,8 %). Deux autres MRC ont un âge médian inférieur à 40 ans, soit Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville. Les moins de 20 ans comptent pour environ le quart de leur population, tandis que la part des 65 ans et plus est de l'ordre de 13 %. La structure par âge de La Rivière-du-Nord se démarque peu, affichant notamment le même âge médian que la moyenne québécoise (41,6 ans). En revanche, les quatre autres MRC de la région ont une population nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec, comptant proportionnellement plus de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. L'âge médian y est d'au moins 48 ans et atteint même 52,5 ans dans la MRC des Pays-d'en-Haut, parmi les plus élevés du Québec.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région des Laurentides (7,0 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Argenteuil que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,5 %). À l'inverse, Thérèse-De Blainville affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,3 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Antoine-Labelle (– 2,4 points), Les Laurentides (– 2,0 points), Les Pays-d'en-Haut (– 2 points), Argenteuil (– 1,5 point), La Rivière-du-Nord (– 1 point), Thérèse-De Blainville (– 0,9 point), Mirabel (– 0,6 point) et Deux-Montagnes (– 0,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Deux-Montagnes	6,9	6,7	7,1	6,6	6,7	– 0,2
Thérèse-De Blainville	6,2	5,9	6,1	5,6	5,3	– 0,9
Mirabel	6,7	6,5	7,2	6,5	6,1	– 0,6
La Rivière-du-Nord	8,4	8,4	8,1	7,9	7,4	– 1,0
Argenteuil	11,9	11,7	12,0	11,4	10,5	– 1,5
Les Pays-d'en-Haut	9,2	9,4	9,1	7,8	7,3	– 2,0
Les Laurentides	10,1	9,6	9,6	8,4	8,1	– 2,0
Antoine-Labelle	12,1	11,6	11,2	10,1	9,7	– 2,4
Laurentides	8,1	7,9	7,9	7,3	7,0	– 1,1
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,0 %) que pour les couples (4,4 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 2,4 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,8 point pour les couples. C'est Antoine-Labelle qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (32,3 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Thérèse-De Blainville (17,4 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 11 340 familles à faible revenu, dont 5 230 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 13 780 en 2007 à 12 420 en 2011, soit une diminution de 9,9 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 2,2 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laurentides, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,1	7,9	7,9	7,3	7,0	- 1,1
Famille comptant un couple	5,2	5,0	5,2	4,6	4,4	- 0,8
Sans enfants	5,8	5,4	5,6	4,8	4,6	- 1,2
Avec 1 enfant	4,4	4,4	4,4	4,1	4,0	- 0,4
Avec 2 enfants	3,7	3,8	3,9	3,6	3,2	- 0,5
Avec 3 enfants et plus	7,5	7,2	7,2	6,7	6,7	- 0,8
Famille monoparentale	25,4	25,0	25,0	23,7	23,0	- 2,4
Avec 1 enfant	23,1	22,6	22,9	21,2	21,5	- 1,6
Avec 2 enfants	25,7	25,4	25,1	24,4	22,2	- 3,5
Avec 3 enfants et plus	40,4	40,4	39,7	40,0	36,6	- 3,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,2 % dans la région des Laurentides. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Argenteuil (+ 1,8 %), Mirabel (+ 1,2 %), La Rivière-du-Nord (+ 1,0 %), Les Pays-d'en-Haut (+ 0,3 %) et Les Laurentides (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Antoine-Labelle (- 0,6 %), Deux-Montagnes (- 0,6 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : Thérèse-De Blainville. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 70 280 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Deux-Montagnes (74 470 \$), Thérèse-De Blainville (82 900 \$), Mirabel (76 820 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Deux-Montagnes	74 937	74 470	- 0,6
Thérèse-De Blainville	82 882	82 900	0,0
Mirabel	75 926	76 820	1,2
La Rivière-du-Nord	65 755	66 440	1,0
Argenteuil	56 749	57 760	1,8
Les Pays-d'en-Haut	67 095	67 280	0,3
Les Laurentides	58 058	58 210	0,3
Antoine-Labelle	53 287	52 990	- 0,6
Laurentides	70 125	70 280	0,2
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (38 110 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (64 770 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,4 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Laurentides, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	65 055	64 770	- 0,4
Sans enfants	52 977	52 710	- 0,5
Avec 1 enfant	72 618	72 670	0,1
Avec 2 enfants	82 903	83 370	0,6
Avec 3 enfants et plus	81 038	80 590	- 0,6
Famille monoparentale	38 293	38 110	- 0,5
Avec 1 enfant	36 850	36 680	- 0,5
Avec 2 enfants	41 560	41 010	- 1,3
Avec 3 enfants et plus	39 138	39 510	1,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Pour la première fois de son histoire, l'économie laurentienne passe le cap des 300 000 emplois (303 300) en 2013. L'augmentation de la population en âge de travailler (+ 1,3 %) est similaire à celle de l'emploi (+ 1,2 %); il en résulte une relative stagnation du taux d'emploi (– 0,1 point à 63,6 %). Laval et la Capitale-Nationale sont les seules régions du Québec affichant un taux d'emploi supérieur à celui de la région des Laurentides.

Tous les nouveaux emplois sont à temps plein (+ 4 000). Cela engendre une diminution de la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total (– 0,4 point à 20,0 %). Cette part est légèrement supérieure à celle constatée dans l'ensemble du Québec (19,2 %)

Les nouveaux emplois se répartissent entre les personnes de 15 à 29 ans et celles de 30 ans et plus ainsi qu'entre le secteur des biens et des services. À l'opposé, la création d'emplois ne bénéficie qu'aux femmes (+ 3 300), alors que celle des hommes demeure stable.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laurentides, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	297,3	306,9	312,9	321,5	327,1
Emploi	k	274,1	282,9	287,4	299,7	303,3
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	219,1	222,9	234,4	238,7	242,7
Emploi à temps partiel	k	55,0	60,0	53,0	61,0	60,6
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	62,1	67,9	66,2	67,6	69,3
30 ans et plus	k	212,0	215,0	221,2	232,1	234,0
Sexe						
Hommes	k	143,2	147,2	149,6	155,4	155,7
Femmes	k	130,9	135,8	137,8	144,3	147,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	60,8	69,1	68,3	74,3	76,6
Secteur des services	k	213,3	213,8	219,1	225,4	226,8
Chômeurs	k	23,2	24,0	25,5	21,8	23,8
Taux d'activité	%	66,8	67,6	67,6	68,3	68,6
Taux de chômage	%	7,8	7,8	8,1	6,8	7,3
Taux d'emploi	%	61,6	62,3	62,1	63,7	63,6
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,1	21,2	18,4	20,4	20,0

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Malgré la croissance de l'emploi, le taux de chômage des Laurentides augmente de 0,5 point à 7,3 %. Ceci s'explique par la croissance population active (+ 1,7 %) plus forte que celle de l'emploi. À la suite de cette hausse, le taux de chômage de la région se rapproche de celui de l'ensemble du Québec (7,6 %). Une seconde hausse annuelle consécutive du taux d'activité (+ 0,3 point à 68,6 %) permet à la région de conserver le second rang parmi les régions du Québec quant à cet indicateur. On explique cette augmentation par la croissance de la population active supérieure à celle de la population en âge de travailler.

Au cours de la période 2009-2013, les Laurentides génèrent 29 200 emplois. Il s'agit de la troisième plus forte progression parmi les régions du Québec. Par ailleurs, la région occupe le 4^e rang quant à son poids dans l'emploi total; ce dernier a crû de 0,4 point de 2009 à 2013.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 240 452 dans les Laurentides en 2012, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des huit MRC que compte les Laurentides, sept ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2012. Les MRC de Mirabel (+ 3,5 %) et de La Rivière-du-Nord (+ 2,4 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,9 %). Il s'agit pour La Rivière-du-Nord d'une deuxième hausse annuelle consécutive parmi les plus élevées au Québec, et d'une dixième augmentation parmi les plus fortes pour Mirabel. Pour ce dernier territoire supralocal, la croissance du nombre de travailleurs est observée davantage chez les femmes. En revanche, on note qu'Antoine-Labelle est la seule MRC qui connaît une diminution du nombre de travailleurs (– 0,1 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, l'ensemble des territoires supralocaux qui composent la région des Laurentides se retrouvent, en 2012, avec une variation de leur taux de travailleurs inférieure ou égale à la moyenne québécoise (+ 0,4 point). On observe même des baisses dans Les Pays-d'en-Haut (– 0,3 point) et Mirabel (– 0,2 point). Néanmoins, cette dernière MRC présente, pour une huitième année d'affilée, le taux de travailleurs le plus élevé de la région, soit 83,0 %. Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par Thérèse-De Blainville (81,1 %) et Deux-Montagnes (79,9 %), seuls autres territoires supralocaux dans les Laurentides à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui observé au Québec (76,1 %). En revanche, le taux de travailleurs le plus faible est enregistré dans la MRC d'Antoine-Labelle (63,8 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Deux-Montagnes	43 260	43 513	0,6	79,7	79,9	0,2
Thérèse-De Blainville	67 048	67 464	0,6	81,0	81,1	0,1
Mirabel	20 163	20 863	3,5	83,2	83,0	– 0,2
La Rivière-du-Nord	48 792	49 978	2,4	75,1	75,5	0,4
Argenteuil	11 861	11 931	0,6	68,8	69,2	0,4
Les Pays-d'en-Haut	16 105	16 162	0,4	70,4	70,1	– 0,3
Les Laurentides	18 122	18 132	0,1	71,6	71,8	0,2
Antoine-Labelle	12 418	12 409	– 0,1	63,7	63,8	0,1
Laurentides	237 769	240 452	1,1	76,4	76,6	0,2
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans la MRC de La Rivière-du-Nord où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 5,8 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC des Pays-d'en-Haut (2,9 points). Soulignons que depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, le produit intérieur brut aux prix de base des Laurentides se chiffre à 17,9 G\$. La part de Laurentides dans le PIB québécois s'élève à 5,4 %, ce qui en fait la quatrième région en importance, après Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale.

L'économie de la région des Laurentides affiche une hausse de 3,7 % par rapport à l'année précédente, ce qui contribue à établir une croissance annuelle moyenne de 3,4 % entre 2007 et 2012. Pour les deux cas, il s'agit d'augmentations plus élevées que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec (respectivement 3,3 % et 3,2 %).

Produit intérieur brut par industrie

Plus des trois quarts du PIB des Laurentides proviennent du secteur des services (71,2 %). La production de ce secteur totalise 12,8 G\$ en 2012, soit une augmentation de 4,3 % relativement à 2011. De son côté, le PIB des industries productrices de biens se chiffre à 5,2 G\$, ce qui constitue une hausse de 2,2 % sur la période. La différence dans l'évolution des secteurs est encore plus importante depuis 2007 : le taux de croissance annuelle moyenne (TCAM) des cinq dernières années est de 4,5 % dans le secteur des services et de 0,8 % dans celui des biens.

L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse croît de 4,7 % en 2012, soit un taux plus faible que celui de l'année précédente (+ 15,6 %). En particulier, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage et les activités de soutien à l'agriculture augmentent respectivement de 7,6 %, de 4,4 % et de 3,6 %. L'industrie de la fabrication dans son ensemble bouge très peu en 2012 (+ 0,5 %). En fait, entre 2007 et 2012, cette industrie montre un fléchissement annuel moyen de 0,1 %. Les industries qui constituent la fabrication présentent toutefois des résultats plus variés. La fabrication de matériel de transport voit sa production augmenter de 1,0 %, tandis que la fabrication de produits chimiques décroît de 1,7 %. Par ailleurs, l'industrie de la construction fait un bond de 5,6 %, ultérieurement à une chute de 8,6 % en 2011.

À l'exception des arts, spectacles et loisirs (– 1,8 %), toutes les industries du secteur des services sont en hausse en 2012. Les plus fortes augmentations se trouvent du côté des services d'enseignement (+ 6,5 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 5,8 %) et de deux des bases économiques : les autres services sauf les administrations publiques (+ 6,3 %) et l'hébergement et les services de restauration (+ 5,7 %). Pour les trois premiers cas, il s'agit de croissances plus élevées que celles qu'on observe dans l'ensemble du Québec (respectivement 5,2 %, 4,5 % et 5,7 %). L'autre base économique des Laurentides, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, connaît une hausse de 4,6 %. En augmentation annuelle moyenne de 10,7 % depuis 2007, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle croît de 2,3 % en 2012. Par ailleurs, le commerce de gros voit sa croissance ralentir à 4,4 % après un saut de 10,0 % l'année précédente.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Laurentides, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$		%		
Ensemble des industries	17 278 112	17 911 407	100,0	3,4	3,7
Secteur de production de biens	5 038 590	5 150 308	28,8	0,8	2,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	285 744	299 215	1,7	5,5	4,7
Cultures agricoles et élevage	206 907	215 920	1,2	...	4,4
Foresterie et exploitation forestière	41 341	44 466	0,2	0,3	7,6
Pêche, chasse et piégeage	400	380	0,0	...	-5,1
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	37 096	38 448	0,2	10,6	3,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	71 230	71 066	0,4	7,5	-0,2
Services publics	573 914	568 888	3,2	-0,2	-0,9
Construction	1 614 894	1 704 740	9,5	1,8	5,6
Fabrication	2 492 807	2 506 399	14,0	-0,1	0,5
Fabrication d'aliments	240 936	251 154	1,4	0,5	4,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	66 434	70 523	0,4	...	6,2
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	98 569	113 903	0,6	-3,6	15,6
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	251 913	247 706	1,4	3,9	-1,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	127 151	125 693	0,7	6,3	-1,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	58 623	57 097	0,3	-8,8	-2,6
Fabrication de produits métalliques	131 034	131 886	0,7	-1,1	0,7
Fabrication de machines	75 189	77 270	0,4	-7,4	2,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	127 676	115 981	0,6	5,4	-9,2
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	85 880	83 936	0,5	1,5	-2,3
Fabrication de matériel de transport	832 743	840 670	4,7	0,8	1,0
Fabrication de meubles et de produits connexes	72 034	71 288	0,4	-9,1	-1,0
Activités diverses de fabrication	54 254	52 407	0,3	5,8	-3,4
Secteur des services	12 239 523	12 761 099	71,2	4,5	4,3
Commerce de gros	987 931	1 031 805	5,8	5,0	4,4
Commerce de détail	1 345 362	1 376 389	7,7	3,6	2,3
Transport et entreposage	481 555	489 353	2,7	3,2	1,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	270 388	276 660	1,5	10,7	2,3
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	3 337 660	3 492 144	19,5	4,0	4,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	678 864	703 699	3,9	6,6	3,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	485 388	490 892	2,7	4,6	1,1
Services d'enseignement	1 123 532	1 196 156	6,7	4,5	6,5
Soins de santé et assistance sociale	1 390 249	1 470 281	8,2	4,7	5,8
Arts, spectacles et loisirs	238 573	234 338	1,3	1,6	-1,8
Hébergement et services de restauration	462 856	489 024	2,7	2,7	5,7
Autres services, sauf les administrations publiques	447 977	476 139	2,7	6,0	6,3
Administrations publiques	989 191	1 034 220	5,8	5,6	4,6

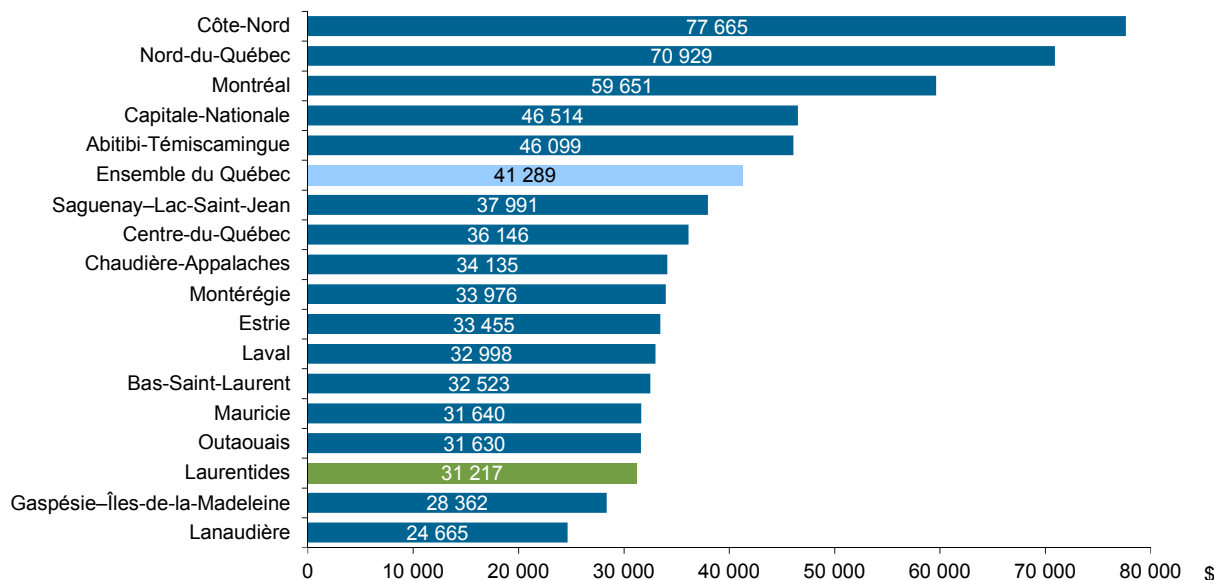
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 31 217 \$ en 2012, ce qui représente le troisième plus faible montant parmi les régions du Québec. Le PIB par habitant croît de 2,4 % dans la région, soit le même taux que dans l'ensemble du Québec dont le chiffre s'élève à 41 289 \$ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,8 % en 2011, le revenu disponible par habitant des Laurentides croît avec un peu moins de vigueur en 2012, soit de 2,3 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à l'effet conjugué d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une baisse du revenu net de la propriété.

Avec un revenu disponible de 27 527 \$ par habitant, les Laurentides se classent, en 2012, au cinquième rang parmi les 17 régions administratives, devant Laval (26 856 \$), mais immédiatement derrière la Capitale-Nationale (27 616 \$). Au Québec, le revenu disponible est moins élevé et il s'établit à 26 347 \$.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages des Laurentides sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Laurentides			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	23 946	24 767	3,4	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 833	3 952	3,1	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 930	2 889	- 1,4	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	30 710	31 607	2,9	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	5 431	5 644	3,9	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	60	61	2,2	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 354	5 565	4,0	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 378	2 439	2,6	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 631	1 701	4,3	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	6	4	- 26,6	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 340	1 421	6,1	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	18	17	- 2,5	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	9 220	9 724	5,5	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	215	220	2,2	387	396	2,5
Aux administrations publiques	8 971	9 470	5,6	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	5 871	6 224	6,0	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 539	2 677	5,4	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	562	569	1,3	565	570	0,9
Aux non-résidents	34	34	1,0	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	26 921	27 527	2,3	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 31 607 \$ par habitant dans les Laurentides, soit un niveau supérieur à la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée dans les Laurentides (24 767 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que la région présente un taux d'emploi au-dessus de la moyenne. D'ailleurs, l'écart entre la rémunération des salariés des Laurentides et celui du Québec tend à s'accroître au fil du temps : il est passé de 1 051 \$ en 2007 à plus de 1 368 \$ en 2012.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est plus élevé dans les Laurentides (3 952 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est par contre plus faible dans la région (2 889 \$) qu'au Québec (2 957 \$). Soulignons que parmi les 17 régions

administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

À l'instar des autres régions, les ménages des Laurentides reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 565 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 663 \$ au Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents des Laurentides ont moins recours aux prestations d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, la région reçoit un peu moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ).

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

Les transferts payés aux gouvernements par les ménages des Laurentides (9 470 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts aux administrations publiques, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années dans les Laurentides et elle s'établit à 25,4 %.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont également déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents des Laurentides ont donné en moyenne 220 \$ aux ISBLSM, ce qui est au-dessous de la moyenne québécoise (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2012 dans les Laurentides se répercute dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Thérèse-De Blainville (+ 3,9 %) et Mirabel (+ 2,5 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,2 %) grâce, notamment, à la progression plus rapide de la rémunération des salariés. Les MRC des Pays-d'en-Haut (+ 0,9 %) et des Laurentides (+ 0,9 %) sont celles qui enregistrent la hausse la plus modeste dans la région, sous l'effet conjugué d'une baisse importante du revenu net de la propriété et d'une croissance modérée de la rémunération des salariés.

La région des Laurentides continue d'être marquée par de fortes disparités de revenus. À preuve, en 2012, le revenu disponible des résidents de Thérèse-De Blainville (31 849 \$) dépasse de 10 500 \$, en moyenne, celui des habitants de la MRC d'Antoine-Labellé (21 314 \$), située à l'extrême nord de la région. Le faible niveau de revenu dans ce dernier territoire est attribuable, en bonne partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC des Laurentides, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
Deux-Montagnes	24 713	25 092	25 495	26 263	26 703	1,7	2,0
Thérèse-De Blainville	28 567	29 150	29 855	30 642	31 849	3,9	2,8
Mirabel	24 710	25 103	25 966	27 126	27 816	2,5	3,0
La Rivière-du-Nord	22 947	23 449	23 781	24 572	24 943	1,5	2,1
Argenteuil	21 403	21 769	22 312	23 228	23 600	1,6	2,5
Les Pays-d'en-Haut	30 051	29 973	31 117	31 033	31 297	0,9	1,0
Les Laurentides	23 690	24 278	24 536	25 012	25 229	0,9	1,6
Antoine-Labelle	19 295	20 338	20 424	21 080	21 314	1,1	2,5
Laurentides	25 174	25 665	26 200	26 921	27 527	2,3	2,3
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

D'ailleurs, les résidents d'Antoine-Labelle sont ceux qui reçoivent le plus dans la région en transferts courants des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 500 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ, de l'assurance-emploi ainsi que celle de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les ménages de ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans les MRC de Thérèse-De Blainville (4 548 \$) et de Mirabel (4 569 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région des Laurentides devraient atteindre 4,4 G\$, en hausse de 2,9 % par rapport à 2013, suivant une augmentation de 5,0 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 6,4 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), tout comme en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au onzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Laurentides, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	395 424	516 589	501 161	589 310	560 787	– 4,8	12,8	3,6
Production de services	1 448 338	1 184 078	1 229 295	1 311 637	1 288 203	– 1,8	29,4	4,4
Logement	2 627 676	2 309 285	2 329 004	2 363 038	2 538 027	7,4	57,9	10,7
Total	4 471 438	4 009 952	4 059 459	4 263 985	4 387 017	2,9	100,0	6,4
Secteur privé non résidentiel	1 016 435	898 608	925 360	1 143 864	1 001 311	– 12,5	22,8	4,4
Secteur public	827 327	802 059	805 096	757 082	847 678	12,0	19,3	3,8

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 12,8 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 4,8 % par rapport à 2013, pour atteindre 560,8 M\$. Il s'agit d'une quatrième année consécutive pour laquelle la région dépasse les 500 M\$. L'investissement dans la région représente 3,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (299,0 M\$) et dans celui de la fabrication (131,7 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du quart de l'investissement régional (29,4 %), est en baisse de 1,8 % par rapport à 2013 et se chiffre à 1,3 G\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 4,4 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 406,9 M\$ en 2014, soit 31,6 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 57,9 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 7,4 %, pour s'établir à 2,5 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 10,7 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 22,8 % de l'investissement total, est en décroissance de 12,5 % par rapport à 2013, pour s'élever à 1,0 G\$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région des Laurentides représente 4,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 12,0 % par rapport à 2013, pour s'établir à 847,7 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 3,8 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région des Laurentides atteint 1,5 G\$ en 2013, en hausse de 12,8 % par rapport à 2012. La croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 58,6 %), alors qu'un léger recul s'observe dans le secteur résidentiel (– 1,3 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 4 792 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 4 830 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de La Rivière-du-Nord (268,7 M\$), de Mirabel (217,0 M\$) et de Thérèse-de-Blainville (151,3 M\$). Seules les MRC de La Rivière-du-Nord et de Mirabel ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de La Rivière-du-Nord arrive en tête avec 1 425, suivie de celles de Mirabel (1 110) et de Thérèse-de-Blainville (561).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante institutionnelle (29,6 M\$ contre une moyenne de 78,9 M\$), concentrée dans la MRC de Thérèse-de-Blainville. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 190,0 M\$ et se concentrent dans la MRC de Mirabel (129,1 M\$), une valeur près de quatre fois plus élevée de la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir commerciaux sont majoritairement délivrés dans la MRC de Mirabel (146,1 M\$, comparativement à une moyenne de 13,8 M\$ entre 2008 et 2012).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Deux-Montagnes	462	452	541	19,7
Thérèse-De Blainville	832	729	561	– 23,0
Mirabel	812	859	1 110	29,2
La Rivière-du-Nord	1 436	1 614	1 425	– 11,7
Argenteuil	238	230	185	– 19,6
Les Pays-d'en-Haut	385	385	405	5,2
Les Laurentides	446	403	368	– 8,7
Antoine-Labelle	176	158	197	24,7
Laurentides	4 787	4 830	4 792	– 0,8
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
Deux-Montagnes	108 602	116 485	14 704	23 847	4 579	7 390	3 146	15 703
Thérèse-De Blainville	151 349	218 037	31 896	40 922	27 963	17 215	11 237	19 787
Mirabel	217 037	121 711	146 075	13 840	129 167	34 562	3 670	5 170
La Rivière-du-Nord	268 722	254 938	34 728	27 666	10 438	5 283	6 085	15 388
Argenteuil	35 824	46 453	3 025	4 976	7 020	2 375	1 484	7 204
Les Pays-d'en-Haut	97 275	114 537	10 442	12 884	2 406	1 861	193	4 752
Les Laurentides	93 604	124 097	14 691	18 865	2 016	5 032	274	3 207
Antoine-Labelle	42 817	43 839	26 837	7 403	6 446	4 703	3 512	7 684
Laurentides	1 015 230	1 040 097	282 398	150 403	190 035	78 419	29 601	78 897
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 261 000 habitants des Laurentides se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence des MRC Thérèse-De Blainville, La Rivière-du-Nord et Deux-Montagnes qui comptent ensemble pour les deux tiers des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région des Laurentides, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 90 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (88 %) ou font du covoiturage (12 %).

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 86 % (Deux-Montagnes) et 93 % (Mirabel, La Rivière-du-Nord et Argenteuil).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		
		%			
MRC de résidence					
Deux-Montagnes	86	88	12	14	1
Thérèse-De Blainville	88	89	11	11	1
Mirabel	93	89	11	7	1
La Rivière-du-Nord	93	87	13	6	1
Argenteuil	93	89	11	6	1
Les Pays-d'en-Haut	92	86	14	6	1
Les Laurentides	89	86	14	10	1
Antoine-Labelle	91	84	16	8	1
Laurentides	90	88	12	10	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Deux-Montagnes 12,4 %, Thérèse-De Blainville 14,8 %, Mirabel 12,5 %, La Rivière-du-Nord 18,1 %, Argenteuil 29,8 %, Les Pays-d'en-Haut 30,1 %, Les Laurentides 38,7 %, Antoine-Labelle 34,9 %, Laurentides 20,1 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région des Laurentides, un travailleur sur dix utilise un moyen de transport durable pour effectuer la plus grande partie du trajet domicile-travail. Le transport en commun est utilisé par 51 % des travailleurs se déplaçant durablement. Parmi les différents modes de transport en commun, c'est le train de banlieue qui attire le plus de navetteurs (60 %). L'autobus est utilisé par 28 % des navetteurs en transport en commun, et le métro par 12 %. Le déplacement actif est pratiqué par 49 % des travailleurs qui utilisent un mode de transport durable. Ces travailleurs se rendent principalement à pied sur leur lieu de travail.

Plus les MRC sont situées près de Laval et Montréal et plus la part du transport en commun dans le transport durable est importante, au détriment de la part du transport actif. Dans la MRC Thérèse-De Blainville, qui compte le plus grand nombre de travailleurs se déplaçant pour aller travailler, le transport en commun est utilisé par 60 % des travailleurs circulant de façon durable.

Tableau 7.2

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport *durable* utilisé pour se rendre au travail, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011

	Transport actif	Transport en commun	Part des travailleurs selon le mode de transport en commun		
			Autobus	Métro	Train de banlieue
MRC de résidence			%		
Deux-Montagnes	27	73	16	5	79
Thérèse-De Blainville	40	60	29	19	52
Mirabel	56	44	31	13	56
La Rivière-du-Nord	64	36	46	7	47
Argenteuil	85	15	52	x	x
Les Pays-d'en-Haut	79	21	34	17	47
Les Laurentides	81	19	71	x	x
Antoine-Labelle	93	7	64	x	x
Laurentides	49	51	28	12	60
Ensemble du Québec	35	65	59	34	7

Notes : Selon le découpage géographique et la dénomination territoriale au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Deux-Montagnes 12,4 %, Thérèse-De Blainville 14,8 %, Mirabel 12,5 %, La Rivière-du-Nord 18,1 %, Argenteuil 29,8 %, Les Pays-d'en-Haut 30,1 %, Les Laurentides 38,7 %, Antoine-Labelle 34,9 %, Laurentides 20,1 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans les Laurentides, le nombre de médecins augmente de 7,7 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2006. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 15,9 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 21,2 %) qu'aux omnipraticiens (+ 12,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une baisse de 0,5 %, une décroissance identique à celle observée en 2011. Depuis 2008, le nombre de dentistes dans les Laurentides a diminué de 1,8 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 3,7 % dans les Laurentides. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 7,0 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 6,0 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 2,5 %) et les infirmières (+ 2,1 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire des Laurentides, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	716	718	739	771	830
Omnipraticiens	n	457	461	473	500	516
Ensemble des spécialistes	n	259	257	266	271	314
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,33	1,31	1,32	1,36	1,45
Dentistes¹	n	218	211	216	215	214
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,40	0,38	0,39	0,38	0,37
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	4 988	5 125	5 310	5 453	5 657
Infirmières	n	1 564	1 537	1 552	1 581	1 614
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	568	605	638	667	707
Infirmières auxiliaires	n	941	1 014	1 095	1 130	1 209
Préposées aux bénéficiaires	n	1 915	1 969	2 025	2 075	2 127
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,25	9,35	9,51	9,62	9,86

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 869 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région des Laurentides est de 62,9 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements des Laurentides affichent un taux de diplomation aux études collégiales légèrement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région des Laurentides est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 17,8 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 14,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 68,5 % contre 54,2 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 1 840 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 69,9 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 641 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 59,6 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (388 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (35,3 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région des Laurentides, 7,9 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,9 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,9 %) porte à 70,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec,

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laurentides, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	70,9	69,6	69,4	71,1	69,9
Hommes	61,8	64,6	59,9	61,9	64,3
Femmes	76,1	72,7	75,2	76,6	73,0
Technique	63,5	63,8	61,2	62,4	59,6
Hommes	57,1	53,5	52,8	55,7	51,5
Femmes	68,9	72,0	67,4	67,5	65,4
Accueil ou transition	36,9	44,9	42,5	39,1	35,3
Hommes	32,0	31,9	31,7	31,5	26,9
Femmes	42,1	54,9	54,4	45,1	45,0
Ensemble des programmes	63,7	64,6	63,8	65,3	62,9
Hommes	54,6	56,6	53,3	56,3	54,2
Femmes	70,0	70,1	71,1	71,2	68,5

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté dans les Laurentides de 2,1 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance au Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la hausse, et ce, de façon encore plus marquée (+ 18,1 %).

Les 1 519 diplômés au baccalauréat des Laurentides sont majoritairement des femmes (64,3 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Dans les Laurentides (+ 2,4 %), cette proportion est généralement en baisse (– 1,7 point en 2011), et ce, malgré la hausse observée en 2010.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (65,1 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat des Laurentides sont, dans l'ordre, l'Université de Montréal (27,9 %), l'Université du Québec à Montréal et l'Université Concordia (23,4 % et 7,0 % respectivement). La part de l'Université de Montréal a augmenté en 2011 de 1,3 point, ce qui freine la diminution des quatre dernières années et permet d'atteindre un sommet historique. La part de l'Université de Montréal a diminué pour la quatrième année consécutive, en baisse notamment de 1,8 point par rapport à 2009.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Laurentides, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Laurentides	1 286	1 284	1 366	1 488	1 519
Sciences de la santé	136	119	158	184	174
Hommes	21	15	34	31	37
Femmes	115	104	124	153	137
Sciences pures et appliquées	260	241	246	270	309
Hommes	163	165	165	176	199
Femmes	97	76	81	94	110
Sciences sociales et humaines	851	884	910	991	989
Hommes	251	261	288	288	292
Femmes	600	623	622	703	697
Études plurisectorielles	38	38	48	39	43
Hommes	10	9	12	10	14
Femmes	28	29	36	29	29
Indéterminé	1	2	4	4	4
Hommes	x	x	x	x	x
Femmes	x	x	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Par rapport à la taille de sa population, la région des Laurentides arrive au premier rang pour le nombre d'écrans par 100 000 habitants, devant le Centre-du-Québec et l'Estrie. Elle se situe cependant au 16^e rang pour le nombre d'institutions muséales par 100 000 habitants (1,9) et de librairies (2,1). Cette région compte, entre autres, 24 salles de spectacles, 11 institutions muséales et 49 points de services de bibliothèques publiques affiliées. Globalement, compte tenu de sa population, la région des Laurentides se classe au 14^e rang pour le nombre d'établissements culturels (24,4 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laurentides, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012	2012	2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	2	..	..	..	...
Salles de spectacles	25	24	3,8	4,2	7,8
Institutions muséales ²	11	11	2,5	1,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	35	34	10,3	5,9	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	49	49	6,8	8,5	8,9
Librairies	13	12	3,3	2,1	4,5
Cinémas et ciné-parcs	10	10	9,5	1,7	1,3
Écrans	67	67	9,0	11,7	9,2
Stations de radio privées et communautaires	3	..	..	..	...

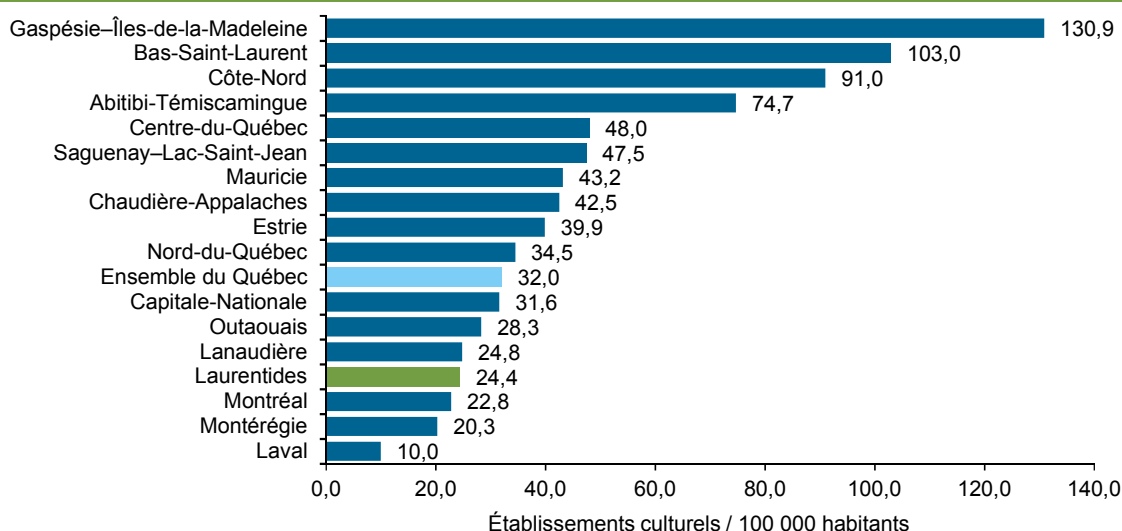
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour la taille de sa population, les résultats de la région des Laurentides sont inférieurs à la moyenne québécoise, que ce soit pour le nombre de représentations ou l'assistance aux spectacles en arts de la scène, la fréquentation des institutions muséales et les ventes de livres dans les librairies. Une seule exception, l'assistance des cinémas est similaire à celle de l'ensemble du Québec (2 648 entrées par 1 000 habitants). Cette région a l'une des plus faibles fréquentations des institutions muséales (156 entrées par 1 000 habitants). Cette région et Laval sont celles où, par habitant, le nombre d'institutions muséales est le moins élevé au Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Laurentides		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène ¹						
Représentations	n	931	1,0	0,9	2,1	2,2
Entrées	n	337 514	359,7	342,3	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	1 519 267	2 900,8	2 647,8	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	89 525	129,0	156,0	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	14 431 643	29 930,1	25 152,1	55 688,0	54 086,5

1. Inclut les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes

qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur les Laurentides



Superficie en terre ferme (2013) : 20 544 km²

Population (2013^p) : 580 966 habitants

Densité de population (2013^p) : 28,3 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Saint-Jérôme 71 759 habitants
- Blainville 55 518 habitants
- Mirabel 45 888 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de matériel de transport
- Fabrication de produits minéraux non métalliques
- Activités de soutien à l'agriculture
- Fabrication de produits chimiques

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC des Laurentides

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴	
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2012 ^p	2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p		Var. 12/11
	n	pour 1 000								
Bas-Saint-Laurent	201 091	− 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5	
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1	
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3	
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0	
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8	
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	− 0,8	8,1	
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4	
Côte-Nord	95 552	− 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1	
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	− 6,3	16,2	63,3	28 362	− 0,6	23 276	3,2	8,2	
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4	
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8	
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0	
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0	
Deux-Montagnes	99 891	8,4	..	79,9	..	..	26 703	1,7	6,7	
Thérèse-De Blainville	157 647	6,7	..	81,1	..	..	31 849	3,9	5,3	
Mirabel	45 888	37,1	..	83,0	..	..	27 816	2,5	6,1	
La Rivière-du-Nord	122 436	24,3	..	75,5	..	..	24 943	1,5	7,4	
Argenteuil	32 650	4,6	..	69,2	..	..	23 600	1,6	10,5	
Les Pays-d'en-Haut	41 415	10,6	..	70,1	..	..	31 297	0,9	7,3	
Les Laurentides	45 804	4,0	..	71,8	..	..	25 229	0,9	8,1	
Antoine-Labelle	35 235	− 1,6	..	63,8	..	..	21 314	1,1	9,7	
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2	
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2	
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8	

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Laurentides

Superficie en terre ferme (2013)	20 544 km ²
Densité de population (2013 ^p)	28,3 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	580 966 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	17 911,4 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	31 217 \$
Revenu disponible par habitant (2012)	27 527 \$
Emplois (2013)	303,3 k
Taux d'activité (2013)	68,6 %
Taux d'emploi (2013)	63,6 %
Taux de chômage (2013)	7,3 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	7,0 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	4 387 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,45
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	62,9 %

1. Perspectives.